

CANADA

35/37 avenue Montaigne
75008 PARIS
TEL 0144432916 OU 02
WEB www.amb-canada.fr

MAJ 24.03.2010

**LES DEMANDES DE VISAS ET PERMIS DE TRAVAIL DOIVENT ETRE FAITES
PAR L'INTERESSE – NOUS NE POUVONS INTERVENIR**

RENSEIGNEMENTS POUR LES FRANCAIS.

TOURISME ET AFFAIRES

LE VISA N'EST PAS REQUIS SI LE SEJOUR N'EXCEDE PAS 6 MOIS
PRESENTER UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE PENDANT LA DUREE
TOTALE DU SEJOUR **ET UN BILLET ALLER/RETOUR**

EXPATRIATION – VISA DE TRAVAIL - ETUDIANTS

Si le séjour excède 6 mois ou pour pouvoir étudier ou travailler il faut impérativement obtenir un visa avant le départ.

L'intéressé doit s'adresser à l'ambassade du Canada à Paris qui peut demander un examen médical et éventuellement exiger un entretien de motivation.

Noter que le Canada n'accepte que les immigrants qualifiés.

Pour Travailler au Canada il faut obtenir un permis de travail. L'ambassade demande

Le formulaire de demande de permis à compléter sur place

La copie des 6 premières pages du Passeport

2 photos

Une copie de l'offre d'emploi

Une copie des diplômes ou de la carte d'étudiant

Le certificat d'acceptation du Québec

DIVERS

Capitale : OTTAWA – Monnaie : dollars Canadien – 1 euro = 1.578 CAD

Tel. Depuis la France : 00 1 + indicatif + numéro

Décalage horaire : 9 heures à l'ouest – 4h30 à l'est

Religions : Catholiques – Protestants - Anglicans

V.S.I. –19/21, Avenue Joffre 93800 EPINAY SUR SEINE – Tel : 0826467919

Mail vsiler@wanadoo.fr

Formulaire d'ambassade indisponible.
Veuillez s'il vous plaît, contacter l'agence.